

<https://ricochets.cc/1er-mai-drones-policiers-pour-surveiller-et-reprimer-des-manifestations.html>



1er mai : drones policiers pour surveiller et réprimer des manifestations

- Les Articles -



Publication date: lundi 1er mai 2023

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

La dystopie sécuritaire du système policier et de l'Etat-capitalisme avance sans relâche ses pions et son business.

Dès la légalisation officielle des drones de surveillance, des préfets de l'Etat veulent en déployer le 1er mai dans plusieurs villes de France : Lyon, Bordeaux, Nantes, Le Havre, Rouen...

L'Etat et son système policier ont hâte de pouvoir utiliser légalement leur nouvel outil de répression.

- ▶ [1er-Mai : des drones pour « sécuriser » les manifestations dans plusieurs villes, annoncent les préfets](#) - Lyon, Bordeaux, Le Havre... Plusieurs drones seront mobilisés par les forces de l'ordre pour les manifestations du 1er-Mai.
- ▶ "ce dispositif de sécurité aérien sera déployé pour la première fois à grande échelle sur le territoire." (Le Parisien)
- ▶ *Le 22 avril dernier, la manifestation contre la future autoroute A69 reliant Toulouse à Castres était la première en France à avoir recours à la surveillance aérienne. Le dispositif semble donc se généraliser, même dans les grandes villes. Pour la finale de la Coupe de France, ce samedi soir, la préfecture de police de Paris a elle aussi prévu de mettre en place "un dispositif de captation d'image par drones afin de détecter et prévenir les actes de délinquance, mais également détecter les troubles à l'ordre public". (la Dépêche)*

4 DRONES : LE CIEL DÉJÀ TRUFFÉ DE MOUCHARDS

- La Loire-Atlantique, territoire expérimental avec deux déploiement de drones en 3 jours contre les manifestations -

Samedi 29 avril, des drones de surveillance ont été déployés dans deux villes françaises : à Saint-Denis et Saint-Brévin. À Saint-Denis pour surveiller le Stade de France le soir de la finale de la Coupe de France, et à Saint-Brévin pour fliquer la mobilisation contre l'extrême droite. Dans cette station balnéaire près de Nantes, le préfet a programmé le survol de 11h à 16h de la commune, « le long du parcours et aux abords du rassemblement ». La Loire-Atlantique est décidément en pointe en matière de répression, puisque des drones seront de nouveau déployés à Nantes pour le 1er Mai, pour filmer la manifestation.

Le décret autorisant les drones munis de caméra dans le cadre du maintien de l'ordre a été publié le 20 avril au Journal Officiel. Il y a seulement 10 jours. Depuis, c'est open bar pour la police et le pouvoir politique aux manettes.

Le premier usage de drone après ce décret a eu lieu contre la mobilisation écologiste du 22 avril dernier, la manifestation contre la future autoroute A69 reliant Toulouse à Castres. **C'était moins de 24 heures après la publication d'un décret au Journal Officiel.**

Lundi 1er mai, le déploiement sera coordonné dans plusieurs villes, pour la toute première fois. Six préfets ont publié des arrêtés de déploiements de drones : à Nantes donc, mais aussi à Lyon, Bordeaux, Le Havre et Tours.

Des drones policiers sont aussi actuellement utilisés dans le cadre de l'opération d'expulsion Wuambushu à Mayotte. Et Darmanin vient d'en annoncer l'usage pour la lutte contre « les rodéos urbains ».

Comment l'État français peut-il déployer autant de mouchards volants si rapidement après leur autorisation ? Parce que ce déploiement s'est fait en plusieurs étapes. En pleine crise sanitaire, le 27 mars 2020, le gouvernement avait lancé une grande commande d'environ 200 drones pour un déploiement rapide sur le territoire. En parallèle, des préfets comme Didier Lallement à Paris avaient utilisé des drones de surveillance en-dehors du cadre légal contre des manifestations. Mais ils n'ont pas été autorisés, à cause d'une censure du Conseil Constitutionnel. Le cadre légal est désormais posé.

Si l'on remonte encore plus loin, les toutes premières expérimentations remontent même à l'automne 2007.

Le gouvernement Sarkozy achète alors un drone en forme de petit avion baptisé E.L.S.A pour Engin léger de Surveillance Aérienne. Le but ? Surveiller la banlieue parisienne après les émeutes de 2005, à l'aide de caméras infrarouges, en appui du GIPN et des CRS. Cette « innovation » répressive a d'abord été testée dans les quartiers, avant d'être désormais généralisée.

Il faut s'attendre à voir la multiplication de volatiles policiers au-dessus de nos têtes. Raison de plus pour s'équiper massivement de parapluies en manifestations ! Et de ne pas oublier son masque...

(post de Contre Attaque)

- ▶ Plus d'infos sur les possibilités de ces drones de technopolice :

[Les drones : nouvel outil utilisé par les forces de Police](#)

Comme toujours dans cette dystopie sécuritaire centralisée, une fois un nouveau dispositif de répression légalisé par l'Etat, il est utilisé de manière extensive dans de plus en plus de situations, ça commence déjà :

- ▶ [Rodéos urbains : Gérald Darmanin demande aux préfets de recourir aux drones](#) -

L'usage des drones par les forces de l'ordre est permis depuis un décret du 19 avril.

(...) Dans ce texto consulté par l'AFP, le ministre demande aux préfets que « policiers et gendarmes multiplient les opérations de présence » pour « lutter contre les rodéos urbains ». « L'utilisation des drones en renseignement ne doit pas être négligée », ajoute le ministre. Il demande à « faire connaître ces opérations », disant y être « particulièrement attentif ».

L'usage des drones par les forces de l'ordre est permis depuis un décret du 19 avril. Les policiers et gendarmes sont autorisés à utiliser ces aéronefs équipés de caméras notamment pour le maintien de l'ordre ou la « prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens ». La mesure avait été adoptée en décembre 2022 dans le cadre de la loi sur la responsabilité pénale et la sécurité intérieure, découlant de la controversée loi Sécurité globale. (...)

Voir aussi, **légalisation la vidéosurveillance automatisée, biométrique et algorithmique**

Les drones pourront aussi servir à ça :

- ▶ [Vidéosurveillance biométrique : derrière l'adoption du texte, la victoire d'un lobby](#)